



MUNICIPALITÉ DE

Lac-Tremblant-Nord

Séance extraordinaire du conseil le

3 mars 2022 à 18h

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Par vidéoconférence et téléphone

MISE EN GARDE :

Il n'y a aucune obligation pour le conseil de débattre des sujets énumérés sur ce projet d'ordre du jour. Ce projet étant sujet à modification avant le début la séance. Un, ou plusieurs sujets pourraient en être retirés et d'autres pourraient y être ajoutés.

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance;
3. Comité Consultatif en Urbanisme :
C.C.U 2022-02-11 - Demande no. DPCOL220001 – Demande de permis de construction pour une construction neuve, matricule 1523-85-8390-0-000-0000, lot 5 011 254 du cadastre du Québec;
4. Période d'intervention des membres du conseil;
5. Deuxième période de questions;
6. Clôture et levée de la séance.

Par mesure de prudence à cause de la COVID-19, les séances du conseil se dérouleront en vidéoconférence jusqu'à nouvel ordre.